

## CP - Soirée du clip musical à Colmar : appel à projets encore ouvert !

À l'occasion de « Vibrations urbaines », le festival dédié aux cultures urbaines les 27 et 28 août, la Ville de Colmar organise « Seize neuvième », sa première soirée du clip musical. Un appel à projets a été lancé, et est toujours ouvert, pour sélectionner une quinzaine de clips qui seront visionnés sur grand écran et dans de véritables conditions de projection le samedi 27 août, sur le parvis du Grillen.

Cette soirée aura pour objectif de valoriser ce genre artistique encore méconnu et de **faire découvrir au grand public les meilleurs clips musicaux indépendants du moment en Alsace** ! C'est aussi l'occasion de créer une rencontre entre les artistes, les réalisateurs et le public le temps d'une soirée festive dédiée au visionnage des clips sur grand écran !

Une sélection d'une quinzaine de clips variés musicalement et visuellement sera diffusée durant cette soirée placée sous le signe de la découverte. Les artistes et réalisateurs sont invités à présenter leurs œuvres et le processus créatif de chaque projet et répondre aux questions du public.

Suite au visionnage, le public et le jury voteront pour leurs clips préférés afin de récompenser et encourager les réalisateurs et artistes. Des prix seront remis aux lauréats afin de leur donner des moyens supplémentaires de développer leurs futurs projets.

- 1er prix : une séance studio chez Outatime Records
- 2ème prix : une journée de tournage offerte par Klap Studio (cadreur et matériel compris)

## Comment participer ?

**Les inscriptions s'effectuent sur le site colmar.fr jusqu'au 15 août 2022.** L'appel à projets est **ouvert à tout le monde**, amateur ou émergent, présentant des clips originaux et sans contrat, de n'importe quel genre musical.

La participation est **gratuite**, toutefois, les frais relatifs à la préparation, à l'enregistrement et à l'envoi des clips restent à la charge des participants.

Pour que le dossier soit validé, il faut impérativement que les éléments suivants soient joints :

- une vidéo
- l'autorisation de participation pour les candidats mineurs dûment signée par leur tuteur légal

**Les participants doivent impérativement être présents lors de la soirée du 27 août.**

## Quelles sont les modalités techniques ?

- Les clips doivent être fournis au format vidéo mp4 (H264), 25 images secondes, lisible sur ordinateur.
- La vidéo proposée doit être originale.
- L'équipe du clip détient les droits de propriété intellectuelle et gère toutes les autorisations nécessaires.
- Ne seront sélectionnés que les clips libres de tous droits (image et son).

## Durée du clip

Le clip ne devra pas dépasser une durée de 7 minutes maximum, générique compris.

## Contenu du clip

Le clip ne pourra contenir du contenu injurieux, violent, indécent ou illégal.

**Le règlement complet de l'événement peut également être  
retrouvé sur [colmar.fr](http://colmar.fr)**

**CONTACT PRESSE**

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
[manon.lovasz@colmar.fr](mailto:manon.lovasz@colmar.fr)

[colmar.fr](http://colmar.fr)